

Loiron-Ruillé

Avril 2024
n°17

Bulletin d'informations communales

Vie municipale Actualités des Assos Dossier Les écoles Enfance Jeunesse A votre rencontre Un peu d'histoire Infos plus



Dossier
LE CONCEPT DES
« VILLES ET VILLAGES FLEURIS »

www.loiron-ruille.fr

LE SOMMAIRE EN

1 Clin d'œil

p. 2 Edito

p. 3 Vie municipale

p. 11 Enfance Jeunesse

DOSSIER

p. 12

" VILLES ET VILLAGES FLEURIS "



p. 14 Actu des assos

p. 15 A votre rencontre



p. 16 Un peu d'histoire

p. 18 Infos plus

p. 20 Retour en images

Edito

LE MOT DU MAIRE

Des chantiers attendus depuis un certain temps sont enfin commencés : le Centre de Secours, l'école Jean Moulin ; d'autres vont suivre.

Ainsi donc, ce Centre de secours que l'on nous avait annoncé il y a plusieurs années va enfin voir le jour. Les travaux sont en cours et vont se poursuivre tout au long de l'année. En ce qui concerne l'école Jean Moulin, le chantier destiné essentiellement à la rénovation énergétique s'est ouvert en début d'année avec la construction de sanitaires extérieurs ; par contre, c'est à la rentrée de mars que les élèves ont vu les ouvriers arriver dans les classes. Cette cohabitation entre vie scolaire et zone de travail a été bien préparée et nous pouvons souhaiter que tout se déroule dans les conditions les meilleures.

En matière de mobilité, retard et projets !

Retard, cela concerne la finition des travaux de la rue du Docteur Ramé : les tracés et autres signalisations enregistrent un retard important malgré les nombreux rappels. Nous espérons que ce printemps verra enfin notre attente satisfaite.

Projets, c'est aussi avant l'été que les services départementaux ont décidé de refaire la bande de roulement du CD115, depuis la sortie d'agglomération jusqu'à La Chapelle-Du-Chêne ; ces travaux seront peu gênants car réalisés pendant trois nuits. Puis, sur la même zone, une voie douce sera aussi réalisée à l'automne.

Un autre dossier majeur est en cours d'étude : il s'agit de l'aménagement du site de la Guetière entre nos deux bourgs historiques. Nous attendons avec impatience les résultats de l'enquête publique réalisée au cours de ce printemps. De cette étude et des décisions qui en découleront prises au niveau de la préfecture dépend tout l'avenir de ce dossier.

Votre conseil municipal a également travaillé sur un projet ambitieux et très important pour l'avenir de la commune, à savoir l'aménagement du centre bourg de Loiron.

En effet, des bâtiments vétustes et énergivores sont utilisés par diverses associations : la maison à l'angle de la place du Général de Gaulle et le bâtiment à l'arrière qui était l'ancienne école maternelle ainsi que l'ancienne mairie, rue d'Anjou. Une réflexion a donc été menée pour libérer ces espaces et, enfin, imaginer le devenir des zones concernées.

Pour améliorer notre cadre de vie au quotidien, chacun est concerné, chacun peut y contribuer, c'est pourquoi je vous propose de nous rassembler en grand nombre pour la « journée citoyenne » la matinée du samedi 25 mai, matinée d'ateliers divers suivie d'un bon moment de convivialité.

Bernard BOURGEOIS



Bulletin de Loiron-Ruillé, édité par la commune de Loiron-Ruillé ; 13 rue du Docteur Ramé - 53320 Loiron-Ruillé - Tél. 02 43 02 10 24 ; **Directeur de publication** : Bernard BOURGEOIS, le Maire ; **Comité de rédaction** : Commission communication (Bernard BOURGEOIS, Gérard JALLU, Jean-Luc CHAPLET, Florence MARTINAT, Chrystèle FOUCHER, Laëtitia PICHON, Tiphaine ROCHER-LEVEQUE), avec la participation de Yannick FAUCHEUX ; **Photos** : Commission communication, les associations ; **Dépôt légal** : Avril 2023 ; **Courriel** : contact@loiron-ruille.fr ; **Site** : www.loiron-ruille.fr ; **Tirage** : 1200 exemplaires. Imprimé sur papier 100% recyclable ; **Maquette** : Marc POUTEAU ; **Impression** : Reprographie TALLOT - Certifiée 

Vie municipale

LES CONSEILS MUNICIPAUX

Nous relatons ci-dessous les principaux sujets qui ont été débattus lors des Conseils municipaux qui se sont tenus depuis la parution du dernier bulletin, soit les réunions des 5 septembre, 3 octobre, 7 novembre, 5 décembre 2023 et 23 janvier 2024⁽¹⁾.

VENTE DU TERRAIN POUR LA CONSTRUCTION DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS de Loiron-Ruillé (séance du 3 octobre)

Suite :

- aux délibérations prises par le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) en juin 2019 et par le Conseil Municipal le 5 avril 2022

- à la convention de financement du 29 août 2022

- à l'avis des Domaines en date du 15 septembre 2023, un terrain de 1726 m² cadastré section B N°19 et situé le long de la RD 252 a été retenu pour la construction du Centre d'Incendie et de Secours de Loiron-Ruillé.

Il a été convenu que la commune cède ce terrain pour un euro symbolique et il sera viabilisé aux frais de la commune.

Il convient désormais de procéder au transfert de propriété en faveur du SDIS par voie d'acte authentique en la forme administrative.

Après délibération, le Conseil Municipal valide cette vente à l'unanimité et autorise Monsieur le Maire à signer l'acte authentique.

DÉCISIONS MODIFICATIVES DU BUDGET PRINCIPAL (séance du 3 octobre)

2 décisions modificatives sont proposées afin de tenir compte de l'évolution des postes de dépenses et de recettes. Cela concerne la partie immobilière du legs du Docteur Bindel, des modifications de montants au niveau des subventions à 2 associations et des avenants sur les travaux de la rue du Docteur Ramé.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de modifier les crédits budgétaires en conséquence.

MATINÉE CITOYENNE (séance du 3 octobre)

Il est proposé d'organiser une matinée citoyenne le 7 octobre 2023 de 9h à 12h sous l'appellation « Nettoie ton village » en vue d'effectuer un ramassage de déchets et de réaliser des petits travaux de jardinage. Ces activités sont ouvertes à tous. Le Conseil Municipal valide ce projet.

TARIFS PUBLICS – ANNÉE 2024 (séance du 4 novembre)

Comme chaque année, le conseil municipal est appelé à se prononcer sur l'actualisation des tarifs publics.

Les modalités générales pratiques sur les conditions de locations sont reconduites.

Quant au prix de location, il est proposé d'appliquer une augmentation de 5 % (avec arrondi à l'entier supérieur) sur l'ensemble des tarifs.

Le Conseil Municipal valide cette proposition à l'unanimité.

Les grilles des tarifs seront actualisées en conséquence.

DÉCISIONS MODIFICATIVES DU BUDGET PRINCIPAL (séance du 7 novembre)

Une décision modificative est proposée pour tenir compte des évolutions de dépenses et de recettes.

En fonctionnement, cela concerne la prise en compte de la liquidation judiciaire de la société Holgas (Lotissement des Tilleuls) nécessitant de passer une provision et en investissement, il s'agit d'actualiser à la hausse le montant des travaux prévisionnels de la rénovation de l'école primaire Jean Moulin.

DEMANDE DE SUBVENTION DÉPARTEMENTALE AU TITRE DES CONTRATS DE TERRITOIRE POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE de l'école primaire Jean Moulin (séance du 7 novembre)

Le Maire informe le conseil municipal de la mise en place par le Conseil Départemental de la Mayenne d'un contrat de territoire d'un montant global de 12 millions d'euros pour toutes les communes du département.

La dotation est répartie à 50 % sur les périodes 2023-2025 et 2026-2028.

La dotation pour la commune de Loiron-Ruillé est de 83 910 € au minimum et de 100 692 € au maximum (si dossier bas carbone).

Cette dotation est donc mobilisable à hauteur de 50 % sur la période 2023-2025. Elle est librement affectée aux projets d'investissements communaux.

Dans ces conditions, il est proposé au Conseil Municipal de solliciter une subvention d'un montant de 50 346 €, représentant 50 % de la dotation communale s'agissant d'un projet bas carbone.

Cette subvention permettra de venir compléter le financement du projet de rénovation énergétique de l'école primaire Jean Moulin dont le coût global à ce jour est de 714 243 € HT.

Après délibération, le conseil municipal approuve cette proposition et autorise Monsieur le Maire à solliciter la dite subvention.

.../...

Vie municipale

LES CONSEILS MUNICIPAUX

VOTE DE SUBVENTIONS aux écoles et à l'amicale des sapeurs pompiers de Port-Brillet (séance du 423 janvier 2024)

- Considérant la demande des écoles publiques dans le cadre des jeux olympiques 2024 de sensibiliser les élèves en organisant des ateliers de découvertes sportives, il est proposé d'attribuer 525 € à l'école primaire publique Jean Moulin et 315 € à l'école primaire publique Robert Tatin.

- Dans le cadre de l'accueil périscolaire de l'école Saint Joseph, il est proposé d'attribuer une aide exceptionnelle de 5 500 €, étant entendu qu'un bilan sera fourni fin 2024.

- Suite à une demande de sponsoring pour le cross départemental émanant de l'amicale des sapeurs-pompiers de Port-Brillet, il est proposé d'attribuer une subvention de 200 €.

Après délibération, le Conseil municipal décide d'attribuer ces 4 subventions.

PROJET D'AMÉNAGEMENT du site de la Guetière - Approbation des études d'avant-projet (séance du 23 janvier)

Il est rappelé qu'en date du 10 février 2022, une décision a été prise pour donner mandat à la SEM Laval Mayenne Aménagement pour la réalisation d'études et de travaux de réaménagement de la zone de la Guetière.

Cette décision a été complétée d'une délibération du conseil municipal en date du 8 novembre 2022 portant inscription des fonds du mandat concerné.

La description actualisée du projet est présentée intégrant divers équipements, installations et aménagements qui sont envisagés être réalisés en 2 phases sur 2024 et années suivantes pour un montant global prévisionnel de 2 340 294 € HT.

Après échanges, le conseil municipal approuve les études d'avant-projet ainsi que l'enveloppe financière globale (travaux et études) à hauteur de 2 590 294 € HT et autorise le Maire à exécuter la présente délibération et à signer les avenants correspondants.

AMÉNAGEMENT du site de la Guetière - validation du projet et du plan de financement de la phase 1 (séance du 23 janvier)

Suite à la précédente délibération, il s'agit maintenant de valider l'opération ainsi que le plan de financement.

Le calendrier prévisionnel au titre de la phase 1 prévoit un début des travaux le 1er septembre 2024 et la fin des travaux en décembre 2025.

Pour financer ces travaux dont le montant prévisionnel, y

compris les honoraires et frais d'étude, se montent à 1 485 652 € HT, il est envisagé à ce jour, de solliciter :

- une demande de subvention « DSIL » (dotation de soutien à l'investissement local) auprès de l'État d'un montant de 691 314 €,
- une subvention au titre de l'aide aux communes auprès de la Région Pays de la Loire d'un montant de 50 000 €.

Bien entendu, la recherche d'autres subventions va se poursuivre pour améliorer le plan de financement de ce projet très important.

Après délibération, le conseil municipal approuve le projet et le plan de financement exposé.

ADRESSAGE COMMUNAL : création de nom de voies et numérotation - Délibération complémentaire (séance du 23 janvier)

Plusieurs délibérations ont déjà été prises sur le sujet en 2021 et 2022 dans le cadre de la mise en place de l'adressage sur notre commune. Ceci étant, il s'avère nécessaire d'attribuer des numéros et dénominations de voies aux locaux restant sans adresse pour donner suite à l'analyse des bases fiscales. Ces attributions respectent les principes retenus antérieurement. 34 locaux font l'objet de ce complément d'adressage.

PROJET D'ÉCLAIRAGE PUBLIC, rue de la Grenouillère à Loiron (séance du 23 janvier)

Il s'agit d'installer un éclairage près des toilettes publiques en bordure de la rue de la Grenouillère. Cela éclairera aussi le passage piétons.

Territoire d'Énergie Mayenne finance cette opération à hauteur de 25 % du montant HT.

Le solde ainsi que les frais de maîtrise d'œuvre sont à la charge de la commune soit 4 050 € HT.

Le Conseil municipal approuve ce projet.

MODALITÉS DE CONCERTATION PRÉALABLE à l'élaboration des zones d'accélération des énergies renouvelables (séance du 23 janvier)

La loi du 10 mars 2023 institue des zones d'accélération des énergies renouvelables (ZA EnR). Ce dispositif permet aux communes de définir, après concertation avec leurs administrés, des zones d'accélération où elles souhaitent de manière privilégiée, mais non exclusivement, voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter. Les porteurs de projets qui s'implanteront dans ces zones pourront bénéficier d'éventuels avantages financiers ou procéduraux. Ces zones

LES CONSEILS MUNICIPAUX

doivent être identifiées après une concertation du public dont les modalités sont librement déterminées par le conseil municipal.

Dans ce cadre, un registre a été mis à la disposition du public à la mairie permettant à chacun de pouvoir s'exprimer. Le bilan de cette concertation sera présenté en conseil municipal lors de la définition des zones d'accélération des énergies renouvelable.

RAPPORT ANNUEL 2022 de l'activité de Laval Agglomération (séance du 23 janvier)

Monsieur le Maire présente le rapport d'activité 2022 de Laval Agglomération accompagné du compte administratif. Dans ce rapport d'activité, il est rappelé les principaux domaines de compétence de Laval Agglomération : économie, emploi, innovation, enseignement supérieur, cohésion sociale, santé et solidarité, habitat, aménagement et urbanisme, transports et mobilité, Plan climat et environnement, gestions des déchets, eau et assainissement, culture, sport, tourisme, démocratisation, communication, ressources humaines et finances.

Le Conseil municipal prend acte de la communication de ce rapport.

(1) Il s'agit d'une synthèse des principaux sujets traités étant entendu que les comptes-rendus officiels des réunions sont affichés en Mairie et disponibles sur le site internet www.loiron-ruille.fr.

Arrivées et départs de la commune

Départs :

■ Mme Flora FAUCHEUX

Agent d'animation

(départ au 1^{er} février 2024 - retraite)

■ Mme Evelyne VEGEE - D.G.S.

(départ le 15 mars 2024 - mutation)

Photo départ ►



Arrivées :

■ Mme Reine-Moze ROBERT - Agent d'entretien (arrivée le 1^{er} octobre 2023)

■ M. Jérôme MAUGERE - Responsable Bâtiments (arrivé le 1^{er} octobre 2023)

■ M. Lionel LAIRY - Responsable des services techniques (arrivé le 8 décembre 2023)

■ M. Hervé PRIÉ - D.G.S. (arrivée prévue le 1^{er} avril 2024)

Lionel LAIRY- Responsable des services techniques depuis le 8 décembre

Lionel Lairy, originaire de la Guerche de Bretagne, a 54 ans et est domicilié à Craon. Militaire pendant une vingtaine d'années dans l'armée de terre en première partie de carrière, il intègre la fonction publique en 2009 à Craon : 2 années comme médiateur puis jusqu'en 2018 responsable du centre technique municipal.

Il enchaînera avec une année comme responsable du service infrastructure à la préfecture de Mayenne puis avant de rejoindre l'équipe de Loiron-Ruillé, M. Lairy passera 4 années à Etelles comme responsable des services techniques.



Hervé PRIÉ - Nouveau Directeur Général des Services (DGS)

Hervé Prié, 50 ans a 2 filles de 22 et 16 ans. Il aime la mer et pratique la natation et d'autres sports.

Il arrive de Dinan (Côtes d'Armor) où il a été Directeur Général Adjoint en charge du pôle des Services à la population. Son rôle consistait au pilotage des services « sports et vie associative » « enfance et affaires scolaires » « cuisine centrale » « citoyenneté-élections et cimetières » « centre social et CCAS » « Ehpad » « culture-bibliothèque et musées ». Il y a travaillé pendant 27 ans. Après une licence en alternance (DEFA) il a d'abord été directeur des centres de loisirs et des affaires scolaires pendant quelques années, puis de l'ensemble des services dédiés à l'action sociale et aux familles, avant ce dernier poste.

Il vit désormais à Fougères et en devenant notre Directeur Général des Services, il se lance un nouveau challenge professionnel.

Il ne connaissait pas Loiron-Ruillé lorsqu'il a vu l'appel à candidatures pour le poste de DGS. Les recherches faites sur la commune l'ont rapidement motivé à postuler.

Dinan et Léhon ont fusionné en 2018. C'est passionnant que d'œuvrer à la réorganisation et à l'harmonisation des pratiques afin d'optimiser les ressources pour améliorer la qualité des services rendus aux habitants d'une commune nouvelle.

Loiron-Ruillé est dans cette logique de mutualisation. Il accompagnera cette démarche. De plus, le dynamisme de la vie associative et culturelle de la commune, sa vitalité éducative, une politique jeunesse volontariste l'ont séduit. Les grands projets structurants portés par des élus attentifs aux besoins de leurs administrés ont fini par le convaincre.

Il est ravi d'intégrer les services de Loiron-Ruillé à partir du 1^{er} avril prochain, de rejoindre les équipes des services et de collaborer avec l'équipe municipale. ■



Vie municipale

Commission cadre de vie

Journée Citoyenne

Après le succès de l'année dernière, une nouvelle édition de la « Matinée Citoyenne » se déroulera **Le samedi 25 mai 2024 de 9h00 à 12h00**

Différents ateliers accessibles à tous.

En toute convivialité.

La matinée se clôturera autour d'un repas.

Alors n'hésitez pas, vous êtes les bienvenus.

Inscription en mairie. ■



Dates des prochaines activités proposées par la commission cadre de vie :

- Samedi 25 mai : journée citoyenne
 - Vendredi 28 juin en fin de journée : randonnée avec la collaboration de la troupe NORIOL
 - Vendredi 20 septembre en soirée : accueil des nouveaux habitants. Au cours de cette soirée conviviale, vous découvrirez notre commune.
- Vous êtes arrivés récemment à Loiron-Ruillé, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie.
- Samedi 5 octobre matin : « Nettoie ton village »
 - Dimanche 20 octobre matin : randonnée
 - Dimanche 24 novembre après midi : jeux de société

Des informations complémentaires sur ces activités seront communiquées sur Intramuros, le site internet et facebook. ■



City-stade

City stade entièrement terminé

Les aléas météorologiques ont entraîné quelques difficultés pour les finitions de ce terrain installé fin décembre.

Le gazon synthétique a pu être posé début mars avec les lignes blanches des différents terrains. Quant au sable incorporé au gazon, il n'a pu être intégré que vers la mi-mars.



Aujourd'hui nous avons le plaisir de voir évoluer sur ce terrain des jeunes et des moins jeunes, tous heureux de pouvoir s'adonner à un moment de détente partagé. ■



La construction du Centre de secours est lancée.



Les travaux en sont aujourd'hui aux terrassements pour préparer les emplacements et les fondations, la construction suivra.

Ces travaux font suite au prolongement des réseaux vers la parcelle, ce qui a nécessité la traversée de la route à 2m80 de profondeur, occasionnant bien sûr quelques désagréments pour les usagers de la route, mais nécessaires pour voir l'arrivée de cette construction du Centre de Secours tant attendue.

La pose de la première pierre, prévue le 11 avril et reportée, à cause des intempéries, symbolise l'engagement de tous les acteurs et réaffirme cette volonté collégiale de doter Loiron-Ruillé d'une caserne de pompiers.

Cette construction devrait connaître son aboutissement en fin d'année 2024 pour une mise en service progressive dans les mois qui suivront.

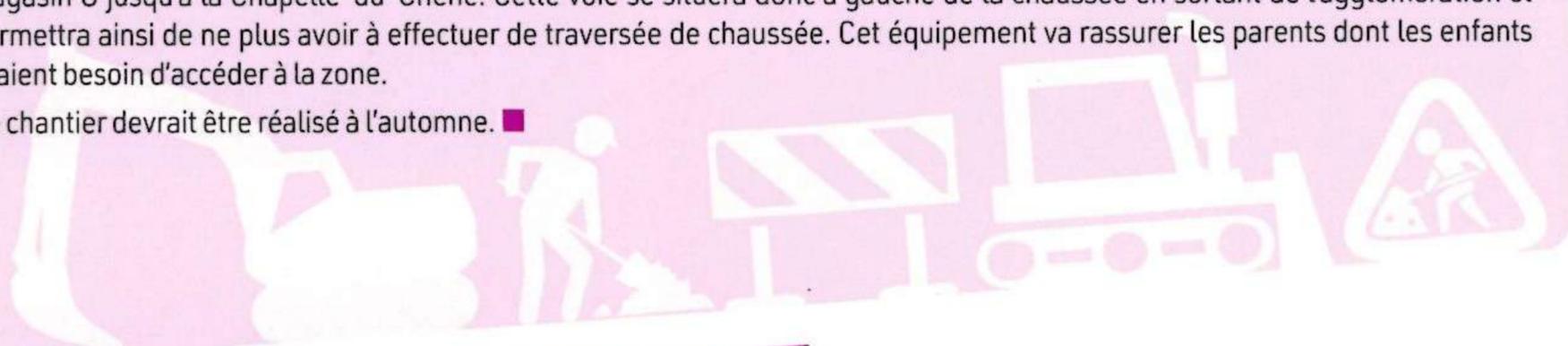
Par ailleurs le recrutement localement est toujours possible en tant que pompiers volontaires ; voici un numéro que vous pouvez appeler pour tous renseignements : adjudant Anthony SALMASSIS au 06.64.90.68.71 ■

Voie douce.

L'accès à la zone de la Chapelle-du-Chêne avec ses points d'intérêts divers (Centre de santé, clinique vétérinaire, pôle Laval Agglomération, ...) pose problème depuis toujours en matière de sécurité pour les piétons et cyclistes. En effet, pour accéder à cet espace, en venant de notre agglomération, il est nécessaire de couper la circulation à un endroit où la vitesse des véhicules est relativement élevée et où la visibilité n'est pas optimale.

Sur proposition de la commune, le Conseil départemental a donc décidé de réaliser une voie douce depuis le rond-point du magasin U jusqu'à la Chapelle-du-Chêne. Cette voie se situera donc à gauche de la chaussée en sortant de l'agglomération et permettra ainsi de ne plus avoir à effectuer de traversée de chaussée. Cet équipement va rassurer les parents dont les enfants avaient besoin d'accéder à la zone.

Ce chantier devrait être réalisé à l'automne. ■



Vie municipale

Où trouver les infos de la commune ?

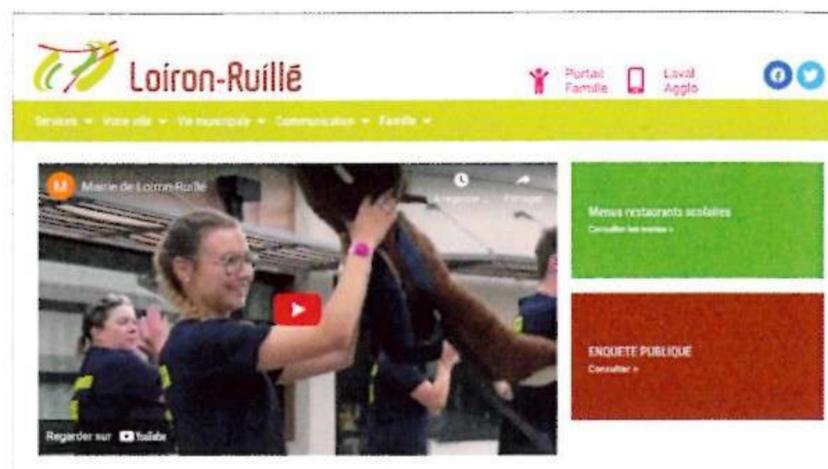
Restez connectés pour ne rien manquer des actualités de notre charmante commune de Loiron-Ruillé ! Retrouvez toutes les informations importantes sur les événements, les projets et les annonces officielles aux endroits suivants :

Application Intramuros : téléchargez notre application mobile "Intramuros" pour recevoir des notifications en temps réel et accéder à des contenus exclusifs.

Mairie : passez à la mairie pour obtenir des informations directement auprès de notre équipe administrative. Consultez le tableau d'affichage à l'entrée pour les annonces importantes.

Site Internet : visitez notre site web www.loiron-ruille.fr pour consulter les actualités, les calendriers d'événements, et accéder à des ressources utiles.

Facebook : retrouvez des informations communales et des informations repartagées.



IntraMuros

Restez informés, restez connectés, restez impliqués ! ■

Commission vie associative et culturelle

Les anneaux olympiques se promènent sur la commune

Pour l'opération Loiron-Ruillé 2024 vous êtes déjà nombreux, associations et commerçants à avoir posé avec les anneaux olympiques en vue d'une exposition autour des JO.

Si ce n'est pas le cas et que vous souhaitez participer n'hésitez pas à contacter la mairie qui vous mettra en contact avec Isabelle et Chrystèle.

Cette opération vous concerne si vous êtes une association, un commerçant ou artisan, si vous préparez un événement sur notre commune.

INFORMATION DE DERNIERE MINUTE : notre commune accueillera le cinéma de plein air le jeudi 29 août. ■



Actus marché samedi matin

Selon les agendas des manifestations, les associations de Loiron-Ruillé vous offrent le café sur le marché le samedi matin. N'hésitez pas, quand elles sont présentes, à aller à leur rencontre, c'est un moment de convivialité et de partage qui peut permettre de découvrir nos assos et les événements à venir sur la commune.

Merci aux associations qui ont déjà tenu un stand.

Vous faites partie d'associations et si ça vous intéresse, n'hésitez pas à contacter la mairie. ■



MÉDIATHÈQUE

JULES VERNE

Monument Roland BINDEL

Comme nous y avons déjà fait allusion à diverses reprises, la commune a bénéficié d'un legs du docteur BINDEL, ancien maire de LOIRON. Avant son décès et avec son accord, le Conseil municipal de l'époque avait validé le fait de dénommer « Espace Roland Bindel » le parvis de la mairie.

Dans ce cadre, la commune a donc entamé une réflexion pour ériger une stèle ou tout autre édifice auprès de ce bâtiment pour lequel il s'est particulièrement investi lors de sa réhabilitation. ■

Personnes vulnérables

Le printemps est déjà bien entamé et l'été se profile à l'horizon. De plus en plus, les périodes estivales sont marquées par de très fortes chaleurs, agréables pour les uns, source de difficultés de santé et de fragilité pour d'autres. Dans ce cas, des visites à domicile ou de simples échanges téléphoniques peuvent rassurer, ce qui existe déjà dans le cadre de bonne relation de voisinage ou grâce à la présence à proximité de membres de la famille.

Au-delà, la commune souhaite établir une liste de personnes « vulnérables » qui auraient besoin de cet accompagnement sur ces périodes délicates.

Si vous souhaitez être ainsi contacté sur ces périodes ou si vous voulez nous signaler des personnes qui en auraient besoin, faites-le savoir au secrétariat de la mairie au 02 43 02 10 24. ■

Pousser les portes de la médiathèque pour voir ce qu'il s'y passe

► Animations 2023 toujours avec beaucoup de plaisir :

- Tous les mois accueil du RPE (Relais Petit Enfance), racontage d'histoires à la crèche les P'tits Babadins.
- Animation avec Julie du 6par4,
- Rencontre avec Anita Tollemer, conteuse
- Rencontre avec Claude Blin pour la présentation de son ouvrage sur « les poèmes »

► Club Ado de 10 à 14 ans animé par Céline et Sandrine

- Présentation de leur coup de cœur
- Atelier cuisine
- Animation autour du jeu vidéo

► Expos : tableau de Fabienne Coatrieux et du groupe de peinture de Loiron-Ruillé

► Ateliers : masque du Brésil, animation et atelier autour des oiseaux, préparation et décoration du sapin de Noël en lien avec la commission cadre de vie

► Automne des bib « la famille » : en lien avec les 29 bibliothèques.

► Expo sur la biodiversité : « Viens décorer ton arbre », merci aux enfants pour leurs jolis dessins.

► Et, nous avons fini l'année 2023 avec la soirée pyjama « Noël »

Un grand merci à Sophie et aux petits chanteurs, les chants ont raisonné dans la médiathèque.

Et, bien sûr un grand merci au Père Noël, pour sa venue et ses friandises.

Merci à la commission cadre de vie.

Soirée très agréable, nous nous retrouverons en décembre 2024, attention Père Noël, n'oublie pas ton gant la prochaine fois. ■



Pour 2024, les animations sont en préparation

Vie municipale

Information de dernière minute :

Atelier santé et environnement des enfants et bébés,
ouvert à tous, parents, futurs parents, grands-parents...
mercredi 5 juin de 18h à 20H30,

sur inscription au 02 43 03 79 82 ou contact@cpie-mayenne.org
à la salle des associations de Ruillé. ■



Atelier Nesting

MERCREDI 5 JUIN DE 18H
À 20H30

Sur inscription, à la salle des fêtes de Ruillé



À quoi s'exposent nos enfants dans nos
intérieurs et quelles sont les
alternatives pour protéger leur santé
(2h30)

Infos & inscriptions : CPIE Mayenne - 02 43 03 79 62
contact@cpie-mayenne.org - www.cpie-mayenne.org



Enfance

Jeunesse

PASSERELLE PETITE ENFANCE/ENFANCE

Un nouveau dispositif arrive sur la commune, reliant la petite enfance à l'enfance. Fruit d'une collaboration étroite entre la directrice de l'accueil de loisirs, les directrices d'école et les professionnels du Relais Petite enfance.

L'objectif principal de cette passerelle est de permettre aux enfants de mieux appréhender leur entrée à l'école. En favorisant les interactions sociales précoces et en proposant des activités adaptées. La passerelle vise également à encourager les échanges et le partage entre les tout-petits, leurs parents et les professionnels de la petite enfance et de l'enfance.

Cette passerelle est ouverte à tous les enfants de 0 à 3 ans, accompagnés de leurs parents, assistantes maternelles, de la crèche et de la maison des assistantes maternelles.

Un planning d'animation est proposé par période entre chaque période de vacances scolaires dans le but de familiariser les enfants à un nouvel environnement. En créant un espace où ils peuvent explorer,

jouer et apprendre en toute sécurité. De plus, cette passerelle offre une occasion unique aux jeunes enfants et aux parents de rencontrer les professionnels qui seront présents à leurs entrées à l'école.

Pour tous renseignements, contactez Charlotte LETESSIER, directrice de l'accueil loisirs à accueildeloisirs@loiron-ruille.fr ■



ECOLE SAINT JOSEPH

Apprendre à porter secours » :

En lien avec une nouvelle séquence sur apprendre à porter secours, les CP, CE1 et CE2 ont rencontré l'équipe de la Croix Rouge afin de réaliser une prévention sur les dangers domestiques. Cette intervention se fait en partenariat avec le Crédit Mutuel.

Cérémonie d'ouverture de notre projet « Voyage autour des jeux »

Durant la matinée du lundi 12 septembre, les élèves de l'école ont vécu une cérémonie d'ouverture. Ils ont été répartis en 5 équipes aux couleurs des anneaux olympiques (rouge, bleu, noir, jaune, vert). Après la découverte du projet d'année et de leur équipe, ils ont coloré un anneau avec des objets et différents types de papier de la couleur de leur équipe. Ensuite, ils ont partagé un moment de coopération, en se passant un cerceau sans se lâcher les mains. Ce jeu a été vécu par équipe puis par toute l'école ensemble. Enfin, ce fut l'heure de la cérémonie. Voici les moments clés :

- Défilé des équipes
- Discours de la directrice : Estelle Gohier.
- Mise en lumière des bougies, représentant la flamme olympique
- Lever de drapeau, ce qui nous a permis de découvrir notre première destination : l'Europe

Ce fut un beau moment de partage, d'entraide et d'émotions.

Concert de gospel à l'école

Les élèves du CP au CM2 apprennent à chanter du gospel grâce à Annaïc, partenaire musicale à l'école de musique de Loiron. Son intervention fait suite à une demande des écoles du secteur, afin de créer du lien entre nos écoles en ayant un projet commun.

Ce projet a pour finalité un concert de Gospel, le 9 avril 2024. ■



Le concept

des « Villes et villages fleuris »



Le Conseil National des Villes et Villages Fleuris est une association loi 1901 qui veille à l'organisation et au respect de la charte de qualité des « Villes et Villages Fleuris », le label national de la qualité de vie.

Il assure son développement et sa promotion au niveau national, en lien avec les régions et les départements, et accompagne les communes dans la valorisation de leur identité paysagère.



Le label « Villes et villages fleuris » a pour but de promouvoir le fleurissement, le cadre de vie et les espaces verts.

Il récompense les collectivités qui œuvrent en faveur de la qualité de vie.

Les trois premiers niveaux du label, fleurs 1, 2 et 3 sont attribués par la Région. La 4^{ème} fleur est attribuée par le Conseil National des « Villes et villages fleuris ».

Le label récompense l'engagement des communes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie et l'attractivité mise en place à travers le paysage, le végétal et le fleurissement.



Les critères évaluent :

- La démarche globale de valorisation communale,
- Les actions d'animation et de promotion de cette démarche auprès de la population, des visiteurs.
- La présentation du patrimoine végétal et du fleurissement,
- Les modes de gestion mis en place,
- Des actions complémentaires peuvent être mises en place pour favoriser la qualité de l'espace publique : patrimoine, propreté...

Les visites ont lieu régulièrement, tous les 3 ans. En raison de la COVID, notre commune a reçu la visite du jury le 15 juin 2023, soit 4 ans entre les 2 dernières visites.

Pour plus d'informations, voir www.villes-et-villages-fleuris.com. ■

Au sein de notre commune

En 2019, notre commune avait obtenu 2 Fleurs (pour information, la commune de Loiron avait obtenu sa 1^{ère} Fleur en 2008 et sa 2^{ème} Fleur en 2013).

Le 15 juin 2023, le jury régional composé d'élus et de professionnels est venu visiter notre commune pour voir si la commune méritait de conserver ses 2 Fleurs ou pouvait en obtenir une de plus.

Avant la visite du jury, un dossier complet avait été établi par le responsable des services techniques, mettant en avant nos espaces verts en agglomération mais aussi notre patrimoine (églises, lavoirs...).

Notre commune s'étend sur 3986 hectares, dont 15 hectares en agglomération, et 2300 m² de massifs arbustifs, patrimoine végétal géré par le service espaces verts.

A terme, ce seront environ 20 hectares qui seront à gérer par nos agents communaux avec l'aménagement du bassin de rétention de l'Ardonnière, le site de la Guertière et le parc du Clos.

Le dossier de pré-visite met, également, l'accent sur la gestion différenciée des espaces verts.

La gestion différenciée est une méthode d'entretien des espaces verts qui est plus respectueuse de l'environnement, et prend en compte le but/ la destination de l'espace vert en question (esthétique, accueil du public...) « Il s'agit d'entretenir les espaces verts autant que nécessaire mais aussi peu que possible ».

Elle permet donc de diversifier les types d'espaces verts, de favoriser la biodiversité et de réduire l'utilisation des pesticides.

Au sein de notre commune, cela se traduit par :

- De l'éco pâturage, des chèvres et des moutons sur certaines parcelles
- Plantation de gazons fleuris afin d'augmenter la fréquentation par les insectes pollinisateurs.
- Zérophyto, mise en place de formation « certiphyto » avec l'utilisation de brûleur
- Préserver la trame bocagère au sein de notre commune,
- Journée citoyenne et « Nettoie ton village »,
- Atelier avec la Ligue de Protection des Oiseaux, LPO.

Au sein du département, vous pourrez découvrir, entre autres, Juvigné, village labellisé 4 Fleurs, Fleur d'Or en 2008 et primé 1^{er} Prix du Développement Durable par le jury national des Villes et Villages Fleuris en 2021, mais aussi Changé récompensée en 2023 d'une Fleur d'Or pour sa démarche d'excellence. ■

La commune a également en gestion le Petit Bois où le choix a été fait de laisser les arbres mourir sur place afin de favoriser l'habitat pour la faune. Les arbres morts sont marqués et les agents



municipaux vont régulièrement vérifier que ces arbres ne présentent pas de danger pour la population.

A l'avenir pour notre commune, cela se traduira, en plus de l'existant, par la mise en place de nouveaux espaces naturels comme l'aménagement entre les 2 communes historiques, sur le site de la Guertière.

Ainsi, le jury a fait le tour de notre commune à vélo, afin de favoriser les échanges et les explications. La visite a duré environ 1h.

Il a particulièrement apprécié :

Concernant le patrimoine végétal et la gestion environnementale

- Les massifs composés à 95% de plantes vivaces,
- La politique de zéro arrosage, le paillage des massifs
- La politique de « trame noire », c'est-à-dire en diminuant la pollution lumineuse la nuit, en préservant et en restaurant un réseau écologique propice à la vie nocturne.

Concernant la qualité de l'espace public

- La réalisation de 14 km de sentiers pédestres

Le jury a maintenu les 2 Fleurs avec les félicitations.

Bravo, et merci à nos agents municipaux en charge de la voirie et des espaces verts dans leur implication quotidienne en faveur de notre cadre de vie.



Actualités DES ASSOS

CYCLO CLUB DE LOIRON

A l'occasion de ses 40 ans et l'arrivée de nouveaux adhérents, le cyclo club de Loiron-Ruillé a décidé de renouveler et moderniser les tenues de ses cyclistes. Cette action a été possible grâce à la participation de plusieurs sponsors de Loiron-Ruillé (Garage Olivier Duval, Motrio, entreprise Poupin, U express, Crédit agricole), la mairie ayant donné son accord pour l'affichage du logo de la commune. Merci à eux !!!

Ces nouvelles couleurs vont nous permettre de mettre en avant notre sport loisir, notre Pays de Loiron et ses acteurs économiques sur un support moderne et d'actualité. Nous souhaitons également, par cet élan de modernité, pouvoir accueillir de nouveaux cyclistes de tous niveaux, souhaitant pratiquer leur sport dans un esprit de convivialité.

A vos bicyclettes Pays de Loiron ! ■



SPORT ET DÉTENTE

Dès la rentrée 2023, nous nous sommes retrouvés au forum des associations, et vous avez été nombreux à nous rendre visite. Le nouveau cours de Step a fait beaucoup d'émules.



Cette fin d'année, nous avons également réitéré notre action auprès du Téléthon, au quartier de Ruillé. Le marché de Noël de Sport et Détente s'est tenu grâce à la présence de commerçants et artisans locaux. Nous avons aussi proposé, une randonnée inédite, mais aussi des stands de jeux en bois, un atelier maquillage d'enfant, la vente de sapins, d'objets décoratifs et pots à cookies notamment, et une initiation à la Zumba.

La grande nouveauté cette année a été la 1^{ère} édition de notre course de brouettes décorées, qui a rencontré un large succès. Merci aux bénévoles, artisans, commerçants, aux associations (notamment le FC Ruillé Loiron) et à la Mairie de Loiron-Ruillé pour cette journée de solidarité, qui nous a permis de reverser à l'AFM Téléthon un don de plus de 2500€. ■

FOOTBALL CLUB LOIRON RUILLE

En juin 2004, grâce à l'abnégation de quelques dirigeants, le SC RUILLE et l'AS LOIRON fusionnaient pour devenir le FC RUILLE-LOIRON.

Pour fêter **les 20 ans** de la fusion les licenciés du club, partenaires, dirigeants, encadrants et anciens joueurs se retrouveront le :

Samedi 29 juin 2024 au stade municipal

Programme des festivités

14h à 18h - Tournoi 3x3 sur structure gonflable, ouvert à tous - Espaces de jeux

15h - matchs intergénérationnels

19h - Repas dansant

Présence sur réservations et uniquement sur invitations

Les co-Présidents du FCRL Denis BERTRON / Sébastien MARIE ■



CLUB DE LA FRATERNITÉ

Venez passer un moment de détente au club de la Fraternité de Ruillé les jeudis après-midi à la maison des associations.

Différentes activités vous sont proposées (belote, tarot, sorties, pique-nique, bowling et bien sûr marches de huit à dix kilomètres). N'hésitez pas à venir nous voir ou nous contacter pour plus de renseignements, vous serez les bienvenus !!! ■

A votre rencontre

A la rencontre de **Sabine ROUY**, interprète Français Langue des signes française (LSF)



D'origine parisienne, Sabine ROUY, dont les parents sont sourds, a pour langue maternelle la langue des signes. Elle a ressenti très jeune le besoin de garder la pratique de cette langue tout au long de sa vie.

Elle s'est donc orientée après le Bac vers l'une des 5 universités françaises proposant un Master d'interprétariat français/ langue des signes. Il faut 5 années d'études après le bac pour être interprète.

Souhaitant quitter la région parisienne avec son mari, **Sabine** a répondu à une offre d'emploi émanant de l'association des Sourds de Laval et de la Mayenne : bingo, elle a été retenue.

Ils s'installent dans un 1^{er} temps à Laval et, se plaisant bien en Mayenne, ils ont recherché une maison et sont arrivés à Ruillé-le-Gravelais où ils habitent depuis 2014 avec leurs 3 enfants nés depuis.

Donc tout va pour le mieux pour cette famille bien installée dans notre commune, les enfants sont à l'École Robert Tatin, Monsieur est professeur sur Château-Gontier et **Sabine** fait son métier d'interprète en langue des signes.

Elle exerce son activité de 2 façons :

- salariée à temps partiel, Sabine travaille chez elle en visio avec des entretiens à 3 : une personne sourde, elle et quelqu'un d'autre (un interlocuteur d'une collectivité, d'une administration...) souvent dans le cadre d'échanges, d'appels téléphoniques, où elle interprète les échanges.

- à son compte avec sa micro-entreprise où elle propose ses services à toutes celles et à tous ceux qui ont besoin de comprendre ou de se faire comprendre. Ces prestations d'interprète sont donc très variées : interpréter des entretiens (professionnels et personnels), des consultations (médicales...) ; traduire des interventions (tribunal, sensibilisations, formations...), des conférences. Elle est présente pour interpréter les échanges de tous les événements de la vie (accouchement, mariage, obsèques...), etc....

Sabine est très sollicitée, elle peut aussi être amenée à faire appel à d'autres interprètes, comme elle, pour l'aider car il faut beaucoup de concentration et d'énergie pour traduire les échanges vers langue des signes et le français avec la nécessité parfois d'être à deux lors de prestations longues.

Il est important d'indiquer que la langue des signes n'est reconnue comme une langue à part entière que depuis 2005 et que cela a été une grande avancée pour la reconnaissance des personnes sourdes et pour leur intégration dans la société.

Merci à **Sabine** pour son témoignage et la passion qu'elle a pour son activité oh combien utile pour celles et ceux qui n'entendent pas et qui ont besoin de comprendre comme tout le monde. ■

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

URGENCE
114



**Le service public gratuit réservé
aux personnes sourdes, sourdaveugles,
malentendantes et aphasiques,
pour toutes les urgences, 24h/24, 7j/7**

**Vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence ?
Contactez le 114 avec notre application, sur notre site ou par SMS.**



Des agents, sourds ou entendants, gèrent votre situation en lien direct avec le service d'urgence (SAMU, pompiers, police, gendarmerie) le plus proche.

Pour en savoir plus : info.urgence114.fr



Bâtiments anciens de Loiron et Ruillé

L'église de Loiron date primitivement du XI^{ème} siècle et a été construite à l'initiative du comte de Marthefalon (plusieurs orthographes rencontrées), seigneur d'Entrammes, Loiron, Ruillé et autres lieux.

Compte tenu de l'époque, elle est naturellement très influencée par le style roman dont elle a gardé notamment les imposants contreforts. Elle est dédiée à Saint Gervais et Saint Protas, frères jumeaux, martyrs du début de l'ère chrétienne, fouetté à mort pour l'un, décapité pour l'autre pour avoir refusé d'honorer les dieux romains.

Construite à l'origine avec les pierres extraites du site des Rochettes, elle a subi plusieurs transformations avant d'arriver à son état actuel. Une photo publiée dans le précédent bulletin municipal montre son état originel. Le clocher actuel date de 1867 et une

importante réfection a été réalisée en 1879. Juste avant la Révolution, les revenus de la cure de Loiron étaient estimés à 640 livres, une belle somme...

Lui appartenaient notamment la ferme de la Macheferrière et diverses pièces de terre près du bourg. Outre l'église, 3 chapelles en dépendaient : la Chapelle Chantepie dédiée à Saint Sébastien, la Chapelle de la Carterie ou de la Robinaisière dédiée à Sainte Catherine bâtie en 1489 et la Chapelle du Chêne ou Notre-Dame du Chêne détruite en 1845. Plus aucune de ces chapelles n'existe aujourd'hui. Une autre chapelle existait à la Charbonnerie près de la maison de maître, construite à la demande de Monsieur Jean-Baptiste Hardy de Lévaré, propriétaire des lieux. Le presbytère est construit en 1760. Il faudra 2 jours et quelques troubles pour dresser l'inventaire de l'église en 1905,

lors de la mise en place de la loi de séparation de l'église et de l'état. L'ancien cimetière, près de l'église est abandonné dès 1810.

On connaît l'existence d'une fontaine à la sortie du bourg, route d'Ahuillé appelée la « Mirette » ; elle a depuis disparu et est donc difficile à situer.

Par contre, il existe deux lavoirs encore debout aujourd'hui, ils ont d'ailleurs été restaurés récemment : le premier à la sortie du bourg, route de Cossé et le second, le lavoir de Jouvence, sur la même route à environ 1 km du bourg.

On peut noter également l'imposante Maison de la Forge et sa porte en ogive, datant du xv^{ème} siècle ce qui en fait la plus vieille maison de Loiron (impasse de la Forge).



L'église de Ruillé date de la même époque, là aussi, le style roman est bien reconnaissable. Elle est dédiée à Saint Méen, sans doute à cause de la proximité de la Bretagne où ce saint guérisseur notamment des maladies de peau, est vénéré dans de nombreux endroits.

Le chœur et le clocher sont transformés en 1839 et les cloches foudroyées le 22 septembre 1842. On note aussi la présence du cimetière autour de l'église, chose rare aujourd'hui.

Un lavoir et une fontaine, dédiée elle aussi à Saint Méen, se trouvent non loin de là. Elle constituait une étape pour les pèlerins qui se rendaient à Saint-Méen-le-Grand pour implorer le saint guérisseur. C'est d'ailleurs un voyageur qui, selon la légende, aurait fait jaillir la source en frappant le sol de son bâton pour récompenser une femme qui lui avait porté secours.

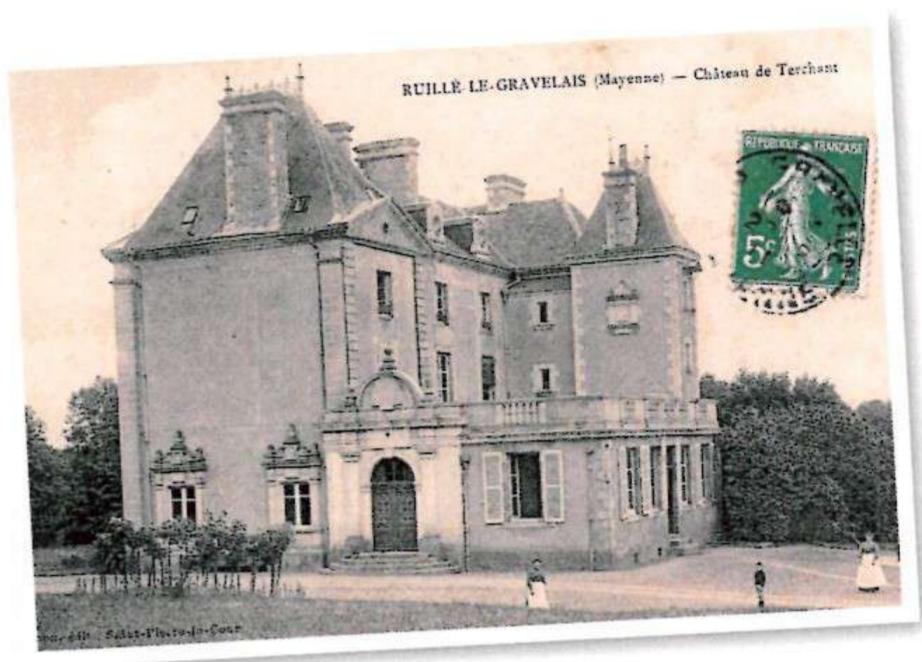


Ruillé, c'est aussi le château de Terchant. Construit au XVI^{ème} siècle par Jean du Matz, seigneur de Cossé, Saint-Cyr, Ruillé, Loiron et la Guéhardière (Beaulieu). Le domaine devient alors une vicomté.

Au XVII^{ème}, le château est un centre de culte protestant jusqu'aux guerres de religion. Il est aussi dénoncé, le 5 septembre 1794, comme lieu de refuge pour les Chouans. Une aile avait été détruite quand le château est restauré au XIX^{ème} et le parc aménagé.

D'autres bâtiments verront le jour plus tardivement. La nouvelle école publique des garçons de Ruillé est construite en 1886, c'est toujours là que se tient l'école publique de Ruillé (largement rénovée et agrandie bien sûr). Une école des filles existait chemin de la Garenne, tenue par des sœurs de la Providence de Ruillé sur Loir.

Pour Loiron, l'école publique des garçons sera construite en 1852 ; le bâtiment comprend également la mairie et la justice de paix. L'école des filles est construite en 1845 et tenue par des sœurs de la congrégation d'Evron, elle deviendra école publique en 1876. ■



Infos Plus

L'épicerie « Coup de Main », 10 ans d'activités

Association « Coup de Main » Épicerie sociale et solidaire du Pays de LOIRON

En 2012, la Communauté de Communes du Pays de Loiron (CCPL) a décidé de faire évoluer la distribution de l'aide alimentaire qui se faisait par une distribution de colis alimentaires depuis 1996.

Les élus décident de créer une épicerie sociale et solidaire et de confier sa gestion à l'association « Coup de Main » avec des bénévoles pour assurer l'intendance. L'épicerie ouvre le 1er mars 2013.

Depuis la fusion de la CCPL avec Laval-Agglomération au 1er janvier 2019, l'épicerie sociale continue ses activités sur le même territoire des 14 communes de l'ex Pays de Loiron. Elle fonctionne en libre service avec une participation financière de 10% pour les familles accueillies. C'est aussi un lieu d'écoute, d'échanges et de lien social.

L'épicerie est ouverte tous les vendredis matins de 8h à midi. En 10 ans d'activités, plus de 200 tonnes de produits alimentaires furent distribués à plus de 1 000 personnes.

Aujourd'hui encore, l'accès à l'épicerie est réservé aux habitants des 14 communes de l'ex pays de Loiron en situation de difficultés financières.

Les dossiers de demande d'aide alimentaire sont remplis soit en mairie pour les « minimas sociaux » (RSA, AAH, ASS...) ou auprès des travailleurs sociaux à l'antenne de solidarité à Saint-Berthevin (02 43 59 99 00) ou sur rendez-vous dans les permanences à Loiron-Ruillé, Port-Brillet ou St-Pierre-la-Cour. Une commission composée d'élus étudie les demandes basées sur le calcul du « reste pour vivre » et décide de l'octroi, ou non, de l'aide alimentaire. Une moyenne de 40 familles sont inscrites toutes les semaines. L'association est composée d'une trentaine de bénévoles qui gèrent les activités de l'épicerie, la mise en rayons le jeudi et la vente le vendredi matin.

Tous les ans, une centaine de familles soit plus de 200 personnes ont accès à l'épicerie qui distribue environ 20 tonnes de produits alimentaires. Les approvisionnements proviennent de la Banque Alimentaire, de dons du Super U et des achats.

Nous constatons une baisse générale des dons et nos achats subissent l'inflation. Nous recherchons des ressources financières complémentaires pour acheter plus de produits alimentaires. Nous souhaitons augmenter la part des produits locaux de qualité en partageant ces réflexions avec les familles accueillies.

Pour permettre aux bénéficiaires de faire des économies, nous leur proposons aussi des produits d'hygiène et d'entretien à 20% de leur valeur.

Autre évolution notable, au printemps 2024, nous ambitionnons ouvrir une « friperie » pour élargir nos services à des vêtements en provenance de dons.



Notre association peut aussi recevoir les dons en argent des particuliers. Elle est agréée pour délivrer les reçus fiscaux déductibles des impôts.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous si vous désirez rejoindre l'équipe de bénévoles : epicerie.coupde-main@agglomeration-laval.fr ■

DON DE MOELLE OSSEUSE

Une idée-cadeau utile et originale : la vie.



Le don de moelle osseuse « Ce n'est pas si dur de sauver une vie »

Depuis le 01/01/2021, les conditions d'inscription sur le registre national des donneurs volontaires de moelle osseuse ont évoluées :

- avoir plus de 18 ans (sans changement) et moins de 36 ans à l'inscription (au lieu de 51 ans). Seules les nouvelles inscriptions sont concernées.

Les autres conditions restent inchangées : être en parfaite santé, répondre à un

questionnaire de santé suivi d'une prise de sang ou d'un prélèvement salivaire.

En France, chaque année, il est nécessaire de recruter au moins 20 000 nouveaux donneurs volontaires ; les donneurs HOMMES avec profils diversifiés sont très recherchés.

- Pour se pré-inscrire : www.don-moelleosseuse.fr

FRANCE ADOT 53 - Maison des Associations - 17, rue de Rastatt - 53000 LAVAL

Tel: 02.43.90.68.10 (+messagerie)

Courriel: franceadot53@orange.fr

Site: www.france-adot.org

<https://www.facebook.com/FranceADOT53>

<https://www.instagram.com/franceadot53>

<https://twitter.com/53Adot> ■

TUL

A partir du 19 février, le service TULIB évolue avec plus de correspondances avec les lignes régulières et plus de simplicité pour réserver

Pour plus d'informations, rendez-vous sur la page suivante : <https://www.tul-laval.com/services/transport-la-demande> ■

LE TRANSPORT À LA DEMANDE

À PARTIR DU 19 FÉVRIER, LE SERVICE TULIB ÉVOLUE

Les nouveautés du service :

- de correspondances avec les bus du réseau Tul
- de simplicité pour réserver

Je réserve mon trajet sur www.tul-laval.com (matricule Se déplacer plus Transport à la demande) ou par téléphone au 02 43 53 00 00, choix n°2 TULIB

EN BUS - EN CAR - A VELO - EN TROTTI - A PIED - EN AUTO

LES NOUVELLES LETTRES SONT ARRIVÉES !

LA LETTRE DE L'Oudon N° 5 | SEPTEMBRE 2023

LA LETTRE DU Chéran N° 1 | SEPTEMBRE 2023

COMPRENDRE POUR AGIR

QUALITÉ DES EAUX | ENTRETIEN DES COURS D'EAU | TÉMOIGNAGE

JE M'ABONNE

Je souhaite recevoir une version :

papier à l'adresse suivante : _____

OU

numérique à l'adresse suivante : _____ @ _____

Nom _____

Prénom _____

Téléphone _____

Pour valider votre inscription : envoyer ce coupon réponse à l'adresse postale du syndicat ou contacter le syndicat par téléphone ou par mail.

Restez connectés !

Pour avoir plus d'informations : abonnez-vous à la newsletter !

Suivez nous sur notre page Facebook : @bassinoudon

Retrouvez également les premiers numéros en version numérique sur le site internet ou en version papier sur demande au syndicat.

Coordonnées

Syndicat du Bassin de l'Oudon
6 rue de la Roirie
49500 SEGRE-EN-ANJOU-BLEU
Tel 02 41 92 52 84
contact@bvoudon.fr

www.bvoudon.fr

Le département accompagne les Mayennais vers une aisance informatique, grâce à des conseillers numériques.

L'offre de services du conseiller numérique

En tant qu'utilisateur, le conseiller numérique m'aide prioritairement à :

- Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette etc.).
- Naviguer sur Internet : outil de fonctionnement et de navigation web.
- Envoyer, recevoir, gérer mes courriels.
- Apprendre les bases du traitement de texte.
- Créer et gérer (stocker, ranger, partager) mes contenus numériques.

Vous souhaitez être accompagné dans vos démarches ?
Par téléphone au : 02 43 66 53 53
Par mail : cnfs@lamayenne.fr ■



UNION DÉPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES

Reconnue d'intérêt général, l'Udaf représente et soutient les familles vivant sur le département. Elle défend leurs intérêts au sein de nombreuses commissions et les accompagne en fonction de leur besoin. Elle propose des services d'information, d'accueil et d'accompagnement dans plusieurs domaines :

- ★ Soutien à la parentalité,
- ★ Médiation familiale,
- ★ Budget,
- ★ Logement,
- ★ Protection des personnes.
- ★ Défense du consommateur,

N'hésitez pas à nous contacter !

26 rue des Docteurs Calmette et Guérin, 53000 LAVAL
02 43 49 52 52
udaf53@udaf53.fr

Retour en images



CHASSE AUX ŒUFS



CARNAVAL

